



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Étendue et répercussions du crime organisé et des activités criminelles au Canada – le SCRC rend public son rapport annuel 2003

Le 22 août 2003

HALIFAX – Le Service canadien de renseignements criminels (SCRC) a aujourd’hui rendu public son *Rapport annuel sur le crime organisé au Canada – 2003* lors d’une conférence de presse tenue à Halifax.

Giuliano Zaccardelli, président du Comité exécutif du SCRC et commissaire de la GRC, en a fait la présentation officielle à la réunion semestrielle du Comité exécutif du SCRC, où chefs de police et représentants des partenaires du SCRC de la collectivité canadienne de l’application de la loi se sont rassemblés en vue de centrer leurs efforts sur la collaboration et l’échange de renseignements ainsi que d’établir les priorités nationales du SCRC.

Le Rapport annuel 2003 du SCRC donne au public canadien des renseignements sur les tendances régionales et nationales en ce qui concerne le crime organisé et d’autres crimes graves qui affectent le Canada. En fournissant cette information, le SCRC cherche à mieux faire connaître au public la complexité et la fréquence du crime organisé au Canada.

« La participation du public est vitale, a affirmé le commissaire Zaccardelli. Si chaque Canadien reconnaît les répercussions du crime organisé sur sa collectivité, il sera mieux équipé pour aider nos services de police et autres organismes d’application de la loi dans leur collecte de renseignements et leurs fonctions d’enquête. »

Environ 380 organismes membres du SCRC, y compris les services de police fédéraux, provinciaux, régionaux et municipaux et différents organes judiciaires et organismes de renseignements et de réglementation contribuent à la préparation de ce rapport annuel.

« Le rapport annuel du SCRC illustre comment les organes judiciaires du Canada travaillent ensemble afin de combattre le crime organisé, a expliqué le chef des services de police de Toronto, Julian Fantino, vice-président du Comité exécutif du SCRC. Nous reconnaissons que la force des efforts concertés permet d’améliorer grandement la qualité des renseignements recueillis, au plus grand avantage de toute la collectivité d’application de la loi au Canada. »

On note dans le rapport 2003 que les groupes du crime de souche asiatique forment des

entreprises et participent souvent de manière simultanée à de nombreuses activités criminelles, pendant que les groupes du crime organisé de souche est-européenne participent à des projets frauduleux. Tandis que les activités du crime organisé se déroulent effectivement dans les ports maritimes du Canada, de nombreuses opérations contre des éléments criminels ont été menées avec succès dans quelques ports. La sécurité des ports maritimes sera accrue au moyen d'un plan de financement fédéral supplémentaire de 172,5 M\$ sur cinq ans qui a été annoncé en janvier 2003. En ce qui concerne les bandes de motards criminalisées (BMC), on souligne dans le rapport que des mesures d'application de la loi ont permis de réduire avec succès et de manière considérable le degré d'influence criminelle de BMC du Canada central et du Canada atlantique au cours des deux dernières années. Les groupes du crime organisé traditionnel (de souche italienne) les plus puissants sont encore établis en Ontario et au Québec et se trouvent encore dans les échelons supérieurs de l'importation et de la distribution de drogues illicites. En dernier lieu, tandis que les groupes du crime organisé de souche autochtone représentent actuellement une menace à faible risque, tout semble indiquer que les activités de ces bandes se développeront à l'échelle nationale, plus particulièrement dans les villes, mais aussi dans les réserves, et même dans les régions éloignées.

On note aussi dans le rapport qu'il existe des activités de contrebande d'alcool et de tabac dans l'ensemble du Canada et que le marché des armes à feu illégales permet aux groupes du crime organisé de se procurer des armes. Les organismes d'application de la loi surveillent de manière proactive l'industrie du diamant puisque cette industrie est en plein essor, de même que les possibilités d'exploitation criminelle. L'Internet et la technologie ont donné plus de possibilités aux individus impliqués dans l'exploitation des jeunes, plus particulièrement l'exploitation en ligne. Il existe un nombre croissant de sites Web au moyen desquels on peut accéder à l'exploitation pornographique de l'enfant en échange de certains frais. Les technologies naissantes donnent aussi de meilleurs moyens de commettre de vieux crimes tels que le recyclage d'argent et la fraude. En dernier lieu, la question des bandes de rue est de plus en plus préoccupante pour les organismes d'application de la loi, plus particulièrement en ce qui concerne le recrutement des jeunes et les niveaux de violence associés aux activités des bandes de rue.

Sandra Conlin, directrice générale du Service canadien de renseignements criminels (SCRC), a ajouté que « le SCRC est déterminé à obtenir la participation de tous les partenaires dans la lutte contre le crime organisé. De concert avec un public informé, les organismes d'application de la loi peuvent faire de grands progrès en détectant, en réduisant et en prévenant de manière plus efficace le crime organisé et d'autres crimes graves qui affectent le Canada. »

La collectivité d'application de la loi du Canada travaille en partenariat afin de combattre le crime et le taux de succès a d'ailleurs augmenté depuis la dernière année.

On peut se procurer un exemplaire du **Rapport annuel sur le crime organisé au Canada – 2003** en consultant le site Web du SCRC à l'adresse suivante : www.cisc.gc.ca.

Afin d'obtenir des détails supplémentaires sur les conclusions du rapport, veuillez consulter le document des points saillants contenu dans le Rapport annuel 2003 du SCRC.

Il est possible d'obtenir de l'information sur les succès remportés par les organismes

d'application de la loi et comment le public peut y contribuer en consultant le document des Questions et réponses - Rapport annuel 2003 du SCRC.

Les demandes au sujet du rapport devraient être dirigées au bureau central de CISC au (613) 993-9061 ou par courriel au webmaster@cisc.gc.ca. Elles peuvent être également dirigées aux bureaux provinciaux, veuillez vous référer à la liste des coordonnées ci-jointe.

Contacts

Relations avec les médias de la GRC : (613) 993-2999.

Sergent Wayne Noonan, agent des relations avec les médias de la Division H, (902) 426-5120.

**CISC PROVINCIAL BUREAUX
BUREAUX PROVINCIAUX DU SCRC**

Service de renseignements criminels Alberta

c/o 11140-109th Street
Edmonton, Alberta
T5G 2T4
Director: Ian Cameron
Telephone: 780-453-0733
Fax: 780-453-3828
E-mail: ianc@rcmp-grc.gc.ca

**Service de renseignements criminels
Terre-Neuve**

Postal Station B, Box 9700
St. John's, Newfoundland
A1A 3T5
Director: Graham Hobbs
Telephone: 709-772-6492
Fax: 709-772-3494
E-mail: graham.hobbs@rcmp-grc.gc.ca

**Service de renseignements criminels
Columbie-Britannique**

Annacis Island,
Delta, B.C.
V3M 5P8
MAILING ADDRESS: Box 42529
New Westminster, B.C.
V3M 6H5
Director: Wayne Holland
Telephone: 604-777-7911
Fax: 604-777-7920
E-mail: wayne.holland@rcmp-grc.gc.ca

**Service de renseignements criminels
Nouvelle-Écosse**

Box 2286
Halifax, Nova Scotia
B3J 3E 1
Director: Ken Brown
Telephone: 902-426-7485
Fax: 902-426-1376
E-mail: ken.f.brown@rcmp-grc.gc.ca

Service de renseignements criminels Manitoba

Box 5650
1091 Portage Avenue
Winnipeg, Manitoba
R3C 3K2
Director: Rick Montsion
Telephone: 204-983-0250
Fax: 204-983-2628
E-mail: rickmontsion@winnipeg.ca

Service de renseignements criminels Ontario

9th Floor, George Drew Building
25 Grosvenor Street
Toronto, Ontario
M7A 2H3
Director: Glenn Miller
Telephone: 416-314-3050
Fax: 416-314-3043
E-mail: glenn.miller@jus.gov.on.ca

**Service de renseignements criminels
Nouveau-Brunswick**

Box 3900
Fredericton, New Brunswick
E3B 4Z8
Director: Mike Connolly
Telephone: 506-452-3150
Fax: 506-451-6065
E-mail: mike.j.connolly@rcmp-grc.gc.ca

Service du renseignements criminels Québec

1701, rue Parthenais, local 6.84
Montréal, Québec
H2K 3S7
Directeur: Pierre Brien
Telephone: 514-598-4781
Fax: 514-596-3680
E-mail: pierre.brien@srcq.gouv.qc.ca

Service de renseignements Saskatchewan

6101 Dewdney Avenue,
Bag Service 2500
Regina, Saskatchewan
S4P 3K7
Director: Bob Bazin
Telephone: 306-780-5467
Fax: 306-780-8843
E-mail: robert.bazin@rcmp-grc.gc.ca